

16 JUIN 2020

DECISION PORTANT DÉLÉGATION

LE DIRECTEUR GENERAL

- VU le Code de la santé publique,
- VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
- VU la décision n° A6a/269/20 du 16 juin 2020 portant affectation de Madame Yara EL-ELEYWA LE CORFF, Directrice adjointe,
- VU le décret du Président de la République, en date du 2 octobre 2014, nommant Monsieur Christophe GAUTIER, Directeur Général aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, à compter du 1^{er} octobre 2014,
- VU l'organigramme de l'équipe de direction des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg au 3 juin 2020,

DECIDE

Article 1 :

La présente décision annule et remplace la décision DG/SP A5c/574/19 en date du 18 juillet 2019 donnant délégation de signature à Madame Yara EL-ELEYWA LE CORFF, Directrice adjointe, par le Directeur Général.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à Madame Yara EL-ELEYWA LE CORFF, Directrice adjointe, chargée de la Coopération Internationale et Européenne pour signer, en son lieu et place, tout acte et décision relevant de sa direction, hormis les marchés supérieurs à 90 000 € (quatre-vingt-dix mille euros) hors taxe.

Délégation de signature est également donnée à Madame Yara EL-ELEYWA LE CORFF, Directrice adjointe, pour signer tout acte et décision relevant des secteurs de la Culture, hormis les marchés supérieurs à 10 000 € (dix mille euros) hors taxe.

Article 3 :

Monsieur Franck D'ATTOMA, Directeur Général Adjoint, et Madame Yara EL-ELEYWA LE CORFF, Directrice adjointe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité signataire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans le même délai.



Christophe GAUTIER

Copie :

- Y. EL-ELEYWA LE CORFF
- Préfecture du Bas-Rhin (pour publication au Recueil des Actes Administratifs)
- Délégation Territoriale ARS Alsace
- M. Le Douce, TP HUS
- BAC
- Cabinet de la DG